

Les 10 règles d'or du RECRUTEMENT chez RH Lab.

1. RH Lab. traite ses candidats dans le respect de ses valeurs : la satisfaction de ses clients et candidats au travers d'un service fiable, rigoureux et qualitatif, une attitude positive en toute circonstance, transparence et respect de tous ses interlocuteurs.
2. RH Lab. respecte la vie privée des candidats et ne communique à ses clients et candidats que les informations que ces derniers l'autorisent à transmettre.
3. RH Lab. ne cautionne aucune forme de discrimination : nos décisions en matière de sélection de candidats sont prises sans aucune discrimination fondée sur l'âge, l'origine ethnique, la nationalité, le handicap, le sexe, la race, la religion, l'origine nationale, la situation familiale, l'orientation sexuelle, le service militaire, le statut de vétéran de guerre ou autre caractéristique protégée par la loi.
4. RH Lab. informe ses clients et ses candidats régulièrement quant à l'avancement du processus de recrutement en cours.
5. Rh Lab. n'évalue les candidats et ne formule des appréciations qu'en relation avec le poste à pourvoir.
6. RH Lab. ne présente aucun candidat à un client sans que le candidat en soit préalablement avisé.
7. RH Lab. ne perçoit jamais aucun appointement de la part de ses candidats.
8. RH Lab. informe systématiquement ses candidats des suites réservées à leur candidature.
9. RH Lab. communique aux candidats qui le demandent, le motif lorsque leur candidature n'est pas retenue.
10. RH Lab. respecte le code de déontologie de la fr2s et la loi sur la protection des données en matière de collecte et de traitement des informations émanant de ses clients et candidats (Cf. Politique de confidentialité).